



COMITÉ TECHNIQUE DE COORDINATION DES ETUDES ET TRAVAUX (EXCEPTIONNEL)

Réunion du 16 juillet 2024

Participaient à la réunion :

Agathe	COHEN	Ville de Paris	Visio
Typhaine	CARIS	Ville de Paris	Visio
Jérémy	MOUGIN	SIAAP	Visio
Olivier	ROUSSELOT	SIAAP	Visio
Manon	VIGNES	DRIEAT	Présentiel
Caroline	LAVALLART	DRIEAT	Présentiel
Paul	DEROUBAIX	DRIEAT	Présentiel
Lucie	Bélichard	DRIEAT	Présentiel
Maxime	TAUPIN	EDF CNPE Nogent-sur-Seine	Visio
Isabelle	JACQUELET	EDF CNPE Nogent-sur-Seine	Visio
Sylvie	THIBERT	SEDIF	Visio
Paul	GUESDON	SEDIF	Visio
Lucile	GAILLARD	SDDEA	Visio
Tristan	FOURNIER	SDDEA	Visio
Vincent	DESLOGES	CD93	Visio
Zélie	WARNAN	CD94	Visio
Stéphanie	MATHEY	DREAL Grand Est / SPC SAMA	Visio
Denis	MAIRE	DREAL Grand Est / SPC SAMA	Visio
Karine	PROKOP	Eau de Paris	Visio
Claude	MOQUET	DDT 58	Visio
Cécile	DEDIENNE	DDT 58	Visio
Catherine	HENRIET	VEOLIA EAU IdF	Visio
Laetitia	CHEGARD	SUEZ	Visio
Rudy	LAHERY	Syndicat du Der	Visio
Claire	BEYELER	MGP	Visio
Robin	BORDEREAU	MGP	Visio
Bertille	PUIDEBAT	MGP	Visio
Olivier	MONFORT	VNF	Visio
Alice	NEVEUX	BRGM	Visio
Marc	DELANNOY	EPTB Seine Grands Lacs – DAmH	Visio
Sébastien	MERCKLÉ	EPTB Seine Grands Lacs – Exploitation	Visio
Mathieu	VANDAELE	EPTB Seine Grands Lacs – Exploitation	Visio
Pierre-Marc	NAJOTTE	EPTB Seine Grands Lacs – Exploitation Aube	Visio

Jérôme	BRAYER	EPTB Seine Grands Lacs – Exploitation Marne	Visio
Stéphanie	BRAUX-BRETON	EPTB Seine Grands Lacs – Hydrologie	Visio
Baptiste	BLANCHARD	EPTB Seine Grands Lacs – DGS	Présentiel
Emmanuelle	LUCAS	EPTB Seine Grands Lacs – DATH	Présentiel
Elise	LAUDE	EPTB Seine Grands Lacs - DGA	Visio
Frédéric	GACHE	EPTB Seine Grands Lacs - DATH	Présentiel
Philippe	RIBOUST	EPTB Seine Grands Lacs – Hydrologie	Présentiel
Stéphanie	BRAUX-BRETON	EPTB Seine Grands Lacs – Hydrologie	Visio
Cécile	ADAM	EPTB Seine Grands Lacs - Hydrologie	Présentiel

1. CONTEXTE / COTECO EXCEPTIONNEL

Mr Blanchard précise le contexte et les objectifs associés à la tenue de ce COTECO exceptionnel :

- Un évènement de crue exceptionnel pour la saison est survenu début juillet sur la Marne amont du fait de pluies très intenses dans la nuit du 29 au 30 juin. Dans une moindre mesure, une hausse des débits s'est produite également sur le bassin de la Seine et de l'Aube.
- La survenue de cette crue nécessite d'adapter les courbes de gestion des lacs définies lors du précédent COTECO, en prenant en compte par ailleurs les enjeux associés aux Jeux Olympiques. Dans ce contexte, la gestion des lacs est réalisée avec l'arbitrage des services de l'Etat.

Deux grandes parties vont donc être abordées lors de ce COTECO : le retour sur l'évènement de crue et la gestion proposée pendant les Jeux Olympiques.

2. RETOUR SUR LA GESTION DES LACS SUITE A LA CRUE DE JUIN-JUILLET

Seine Grands Lacs présente l'évènement de crue survenu fin juin/début juillet sur Marne amont notamment et la gestion des lacs réalisée.

Dans la nuit du 29 juin au 30 juin, des pluies de fortes intensités se sont produites sur le bassin Marne amont : 65 mm environ en moyenne et jusqu'à 135 mm localement, soit l'équivalent de 1 à 2 mois de pluie en quelques heures.

Ces précipitations ont entraîné une forte réaction de la Marne amont et de ses affluents, générant un passage en vigilance JAUNE du tronçon Marne amont le 30 juin à 10h, suivi d'un passage en vigilance ORANGE le 30 juin à 16h. Le tronçon Aube amont est passé en vigilance JAUNE le 2 juillet à 10h,

L'ensemble du bassin Seine amont et Marne amont est revenu en vigilance VERTE le 7 juillet.

Sur Marne amont, l'écrêtement de la crue a débuté dès le dimanche 30 juin. Au vu de l'augmentation du débit en amont du lac du Der (lac Marne) et de la capacité de stockage moindre du lac à cette période de l'année, deux arrêtés de dérogation ont été pris afin de rehausser le débit de référence (débit maximal à ne pas dépasser) à l'aval du lac Marne (égal à 120 m³/s en juin et à 90 m³/s en juillet d'après le règlement d'eau théorique) :

- débit réhaussé à 140 m³/s le dimanche 30 juin au soir,
- puis à 180 m³/s le lundi 1^{er} juillet au soir.

Le pic de crue a été atteint le 2 juillet à la station de Chamouilley (située en amont du lac du Der), avec une valeur atteignant 326 m³/s. Au vu de la décrue rapide, le débit de référence laissé en rivière à l'aval du lac Marne a été ensuite réduit à 160 m³/s le 3 juillet.

Environ 32 millions de m³ au total ont été stockés par le lac Marne pour écrêter la crue, ce qui a permis de réduire le débit de pointe de 130 m³/s à Frignicourt. La tranche exceptionnelle a été mobilisée à hauteur de 1,5 million de m³ environ.

Suite question d'Eau de Paris, Seine Grands Lacs précise que sur Marne, le sur-stockage a été supérieur à 30 millions de m³ pendant 7 jours (du 4 au 10 juillet).

La décision prise lors du COTECO réalisé en mars dernier de renforcer la tranche exceptionnelle (arrêt du remplissage à la cote 139,05 m NGF à partir de début mai, au lieu d'un arrêt des prises à la cote 139,70 m NF fin juin) s'est avérée déterminante pour l'écêtement de la crue survenue début juillet. Cela a en effet généré un **gain de 30 millions de m3 en terme de marge de stockage supplémentaire**.

Concernant la phase de restitution-vidange, suite à un arbitrage des préfectures d'Ile-de-France, de la Haute-Marne et de la Marne, le débit de référence à l'aval de l'ouvrage a été porté le 5 juillet à 105 m3/s à l'aval du lac Marne (au lieu de 55 m3/s comme le prévoit le règlement d'eau en juillet), afin de revenir plus rapidement aux objectifs de gestion (et retrouver une marge de stockage suffisante en cas d'une nouvelle crue).

Concernant les lacs Seine et Aube, la crue de juillet a retardé voire suspendu le démarrage des restitutions (prévues en théorie à partir de fin juin) :

- Lac Aube : environ 1 million de m3 a été stocké les 4 et 5 juillet pour écêter la crue en amont du lac Aube ; du fait des niveaux trop élevés à l'aval, le déstockage du lac n'a pas été enclenché ;
- Lac Seine (Orient) : le débit de la Seine en amont du lac n'a pas nécessité d'écêtement de crue ; les restitutions ont été stoppées néanmoins le 3 juillet, avant de reprendre à partir du 8 juillet.

Concernant le lac de Pannecière, le débit de l'Yonne en amont du lac n'a pas nécessité d'écêtement de crue.

3. ETAT DES LACS ET DES RIVIERES

Concernant l'état des rivières, les débits mesurés ces derniers jours restent très élevés pour la saison. Pour les stations amont, les valeurs sont situées au-dessus des décennales humides pour les stations de Chamouilley (Marne) et de Louvemont (Blaise), et au-dessus des vicennales humides pour les stations de Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine. Pour la station de Corancy (Yonne), le débit est compris entre la médiane et la décennale humide.

Pour les stations situées à l'aval, les valeurs des débits sont au-dessus des vicennales humides :

- 138 m3/s à Pont-sur-Seine (vicennale humide à 75 m3/s)
- 145 m3/s à Gournay-sur-Marne (vicennale humide à 128 m3/s)
- 466 m3/s à Paris Austerlitz (vicennale humide à 293 m3/s).

Concernant le remplissage du lac, au 15 juillet :

- Les ouvrages stockent un volume de 756 millions de m3, soit un taux de remplissage de 95% par rapport à la capacité normale
- L'excédent de remplissage est de **57 millions de m3 par rapport aux objectifs de gestion** (+28 millions de m3 pour le lac Marne, + 14 millions de m3 pour chacun des lacs Aube et Seine ; le lac de Pannecière présente très léger excédent, inférieur à 1 million de m3) ; par rapport aux objectifs théoriques, cela représente un excédent de 51 millions de m3.

4. PRESENTATION DES NOUVELLES COURBES DE GESTION

Avant la présentation des courbes de gestion par Seine Grands Lacs, la DRIEAT précise le contexte relatif à la gestion proposée :

- Rappel du double rôle associé aux lacs-réservoirs : écrêter les crues et soutenir les débits en période d'étiage,
- La gestion de crise a été pilotée par les préfets de la Marne et de la Haute Marne
- Le renforcement de la tranche exceptionnelle pour le lac Marne s'est avéré très utile au vu de la crue survenue début juillet,
- Phase de déstockage lié à la fin de l'épisode de crue à gérer actuellement,
- D'après les relevés de Météo France, l'indice d'humidité des sols est supérieur de 40% par rapport à la moyenne annuelle de référence,
- La tenue des Jeux Olympiques cet été à Paris génère un certain nombre de contraintes : tirant d'air minimal à respecter pour le passage des bateaux sous les ponts, épreuves de natation dans la Seine (le paramètre « débit de la Seine » étant très important, à la fois vis-à-vis de la qualité de l'eau et de la sécurité des nageurs),
- En conséquence, des modulations ont été demandées à Seine Grands Lacs afin d'atténuer l'impact des restitutions,
- Des échanges réguliers sont réalisés depuis début juillet entre Seine Grands Lacs, la DRIEAT et VNF (ligne d'eau à maintenir) ; la gestion est ajustée au jour le jour en fonction des conditions météorologiques (actuellement quelques événements de pluie prévus à nouveau, mais plus modérées que les pluies survenues fin juin / début août).

Seine Grands Lacs présente ensuite le nouveau programme de déstockage proposé.

De manière générale, pour les lacs Seine, Aube et Marne :

- La crue de début juillet a très fortement perturbé le début du programme de déstockage proposé lors du précédent COTECO de juin 2024 (retard pris sur le démarrage des restitutions, excepté dans le cas de Pannecière),
- Un nouveau programme de déstockage est donc proposé, prenant en compte à la fois les contraintes liées à la fin de la gestion de la crue sur la Marne, la Seine et l'Aube et celles liées aux Jeux Olympiques à Paris (répétition de la cérémonie d'ouverture le 20 juillet, épreuves JO du 26 au 11 août puis du 28 août au 8 septembre pour les JO paralympiques),
- Les temps de propagation entre les ouvrages restitutions et Paris pris en compte sont les suivants :
 - o Entre 5 et 8 jours pour le lac Marne,
 - o Entre 8 et 10 jours pour les lacs Seine et Aube,
- La gestion proposée sera adaptée/révisée au fur et à mesure en fonction de l'hydrologie réelle, le maintien des usages de la ressource en eau restant prioritaire (en cas notamment de diminution notable des débits).

Gestion proposée pour le lac MARNE :

- Une réduction du soutien d'étiage à 10 m³/s sur les deux périodes des JO, en prenant en compte le temps de propagation de la restitution Marne jusqu'à Paris (soit de la mi-juillet jusqu'au 5 août, puis du 21 août au 29 août),
- Une restitution à la suite de chaque période JO à 50 m³/s afin de revenir aux objectifs de gestion, si l'hydrologie le permet (débits qui ne doivent pas être trop élevés), et sous réserve de la réalisation d'un arrêté dérogatoire par la préfecture de la Haute Marne (débit à l'aval de l'ouvrage qui doit rester inférieur à 55 m³/s de juillet à septembre d'après le règlement d'eau théorique)
- Un retour aux objectifs de gestion proposés au COTECO précédent vers la mi-septembre.

Le CD93 demande si les débits pourront être davantage réduits pendant les périodes JO et si une gestion similaire a déjà été réalisée les années passées. Seine Grands Lacs précise qu'il sera difficile de réduire davantage les restitutions pendant ces périodes sans pénaliser la deuxième vocation d'écêtement de crue des ouvrages).

Eau de Paris souhaite savoir à quel moment les restitutions repasseront à 50 m³/s sur Marne. Seine Grands Lacs indique que cela sera réalisé vers le 5 août (prise en compte du temps de propagation entre la restitution Marne et Paris, de l'ordre de 5-8 jours environ).

Gestion proposée pour le lac SEINE :

- Une réduction du soutien d'étiage à 12 m³/s sur les deux périodes JO en prenant en compte le temps de propagation de la restitution Seine jusqu'à Paris (soit de la mi-juillet jusqu'au 2 août, puis du 19 août au 26 août). Cette valeur proposée tient compte des travaux sur la digue de la Morge prévus à l'automne, nécessitant une vidange partielle de la tranche de réserve avant le 1^{er} novembre,
- Une restitution à la suite de chaque période JO à 25 m³/s afin de revenir aux objectifs de gestion (25 m³/s étant la valeur maximale de restitution préconisée au vu des caractéristiques du canal de restitution),
- Un retour aux objectifs théoriques début octobre.

La DREAL Grand Est (SPC SAMA) souhaite savoir s'il est possible d'estimer la valeur du débit attendue à Paris-Austerlitz. Baptiste Blanchard indique que cette estimation n'est pas simple à réaliser, celle-ci étant soumise aux conditions météorologiques à venir. La réduction des restitutions issues des lacs prévues pendant les périodes JO permettra cependant de limiter l'augmentation du débit (restitutions divisées par deux environ pendant la période JO par rapport à ce qui avait été proposé au COTECO de juin). Actuellement le débit à Paris Austerlitz oscille autour des 450 m³/s. Manon Vignes (SPC SMYL) précise que le débit devrait diminuer de quelques dizaines de m³/s environ dans les prochains jours.

Gestion proposée pour le lac AUBE :

- Un arrêt des restitutions pendant les périodes JO (pas de contrainte de travaux sur le lac Aube contrairement au lac Seine, la tranche de réserve sur Aube a été davantage renforcée cette année pour compenser l'absence de tranche de réserve renforcée sur le lac Seine), si l'hydrologie le permet,
- Une restitution à la suite de chaque période JO à 35 m³/s afin de revenir aux objectifs de gestion (capacité de restitution plus importante que le lac Seine), valeur qui pourra être revue à la baisse si nécessaire en fonction de l'hydrologie (pour les mêmes raisons que celles évoquées précédemment).

Gestion proposée pour le lac de PANNECIERE :

- Pour ce lac, la gestion proposée reste similaire à celle proposée du fait :
 - o de la gestion plus complexe pour cet ouvrage (situé sur la rivière et non pas en dérivation ; si forts orages, obligation de stocker la crue).
 - o et de sa capacité de restitution plus limitée que les autres ouvrages (restitution égale à 5,6 m³/s, moins impactante donc sur le débit à Paris par rapport aux autres lacs),
- La gestion sera révisée si besoin en fonction de l'hydrologie réelle.

Une question est posée concernant cette gestion « par paliers » : du fait de ces « a coups », n'y a-t-il pas un risque d'impact sur la qualité de l'eau ?

Seine Grands Lacs précise que les réductions ou augmentations des restitutions sont réalisées de manière progressive (plusieurs manœuvres réalisées par les exploitants).

Le SDDEA souligne qu'il est important de bien communiquer ensemble, d'être pédagogue, la gestion des lacs-réservoirs étant finalement bien influencée du fait des JO, contrairement à ce qui avait été annoncé aux agriculteurs, sachant que des secteurs sont déjà inondés.

Baptiste Blanchard indique qu'une réunion est prévue avec la profession agricole de l'Aube demain (17 juillet), afin de clarifier la gestion proposée et de préciser les contraintes présentes du fait d'un évènement international. Dans le cas du lac Aube, une marge de manœuvre est présente par ailleurs (possibilité de réduire le débit proposé après chaque période JO, actuellement prévu à 35 m³/s), la gestion sur étant moins contrainte sur ce lac par rapport au lac Seine (travaux prévus à l'automne sur la digue de la Morge).

Baptiste Blanchard souhaiterait connaître la gestion réalisée par EDF pendant la crue de début juillet au niveau des ouvrages de la chaîne de la Cure. EDF prend note de la question et retransmettra ces éléments à Seine Grands Lacs).

Le prochain COTECO se tiendra le **15 octobre 2024 à 10h** dans les locaux de l'EPTB.